

**RÉNOVEZ, AMÉLIOREZ
& ADAPTEZ
VOTRE LOGEMENT**

**UN
SERVICE
GRATUIT**

**UN
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE ET
ADMINISTRATIF**

**DES
SUBVENTIONS
POUR FINANCER
VOS TRAVAUX**

Balazuc, Bessas, Chauzon,
Grospièrres, Labastide-de-Virac,
Labeaume, Lagorce, Lanas, Orgnac-l'Aven,
Pradons, Rochecolombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Remèze, Salavas,
Sampzon, Saint-Maurice-d'Ardèche, Vagnas, Vallon Pont d'Arc, Vogüé.

LES PERMANENCES

→ **TOUS LES MERCREDIS DE 10 H À 13 H**
› RUOMS, EN MAIRIE

→ **TOUS LES JEUDIS DE 14 H À 17 H**
› VALLON PONT D'ARC, AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE, 16 rue des Abeilles

LES PERMANENCES

ITINÉRANTES

→ **SPÉCIAL LANCEMENT, EN JUIN ET JUILLET 2024**
› EN MAIRIE

EN JUIN

LUNDI 3	VOGÜÉ	13 H – 16 H
MARDI 4	VAGNAS	9 H – 12 H
LUNDI 10	SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE	13 H – 16 H
MARDI 11	SAMPZON	9 H – 12 H
LUNDI 17	SALAVAS	13 H – 16 H
MARDI 18	SAINT-REMÈZE	9 H – 12 H
LUNDI 24	LABEAUME	13 H – 16 H
MARDI 25	LAGORCE	14 H – 17 H

AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS



EN JUILLET

LUNDI 1	BALAZUC	13 H – 16 H
MARDI 2	ORGNAC-L'AVEN	9 H – 12 H
LUNDI 8	LANAS	13 H – 16 H
MARDI 9	ROCHECOLOMBE	9 H – 12 H
LUNDI 15	SAINT-ALBAN-AURIOLLES	13 H 30 – 16 H 30
MARDI 16	LABASTIDE-DE-VIRAC	13 H 30 – 16 H 30
LUNDI 22	GROSPIERRES	13 H 30 – 16 H 30
MARDI 23	CHAUZON	9 H – 12 H
LUNDI 29	BESSAS	13 H – 16 H
MARDI 30	PRADONS	13 H – 16 H

✉ renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr

☎ 04 87 60 00 06

🌐 www.cc-gorgesardeche.fr/habitat



POUR QUI ?

Les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires et copropriétés. Le logement concerné doit avoir plus de 15 ans et être situé sur le territoire de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

QUELS TRAVAUX ?



Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage...)



Travaux d'adaptation pour le maintien à domicile (rampe d'accès, monte escalier, douche accessible...)



Travaux d'amélioration pour les logements très dégradés

COMMENT FAIRE ?

Venez rencontrer votre conseiller Rénov'Habitat dans nos permanences ou contactez-nous

 renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr

 04 87 60 00 06

 www.cc-gorgesardeche.fr/habitat



Agrément officiel délivré par l'État

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE